

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 30 (1993)

Heft: 1143

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce sentiment d'indifférence...

Qui, il y a près de quatre ans, aurait prédit que les élections lausannoises de 1993 seraient si peu enthousiasmantes ?

La droite venait de perdre face à l'alliance rose-verte et annonçait d'emblée la reconquête musclée d'un bastion considéré comme acquis, pour ainsi dire de «droit divin», depuis des décennies.

Or, on ne trouve pas trace, cet automne, de la bataille acharnée promise, ni même d'un semblant de «débat de société», à quelques semaines du verdict des urnes. Au point que l'on en vient à se demander si les partis de la gauche tiennent tant que cela à gouverner, et si ceux de la droite sont si malheureux dans l'opposition.

Ce sentiment d'indifférence est la conséquence d'une législature en demi-teinte, qui n'a finalement convaincu personne. L'«usure» manifeste qui en découle résulte sans doute aussi bien de la difficulté éprouvée par les uns à faire aboutir quelques projets que de celle des autres à proposer une alternative consistante à un pouvoir pourtant encore mal assis.

Chacun a géré son nouveau rôle cahin-caha. Et ces quatre années ont, en fin de compte, été avant tout la somme de deux faiblesses relatives.

Socialistes et écologistes n'ont pas apporté le

«changement» attendu par ceux qui les ont conduits au pouvoir.

Mais la droite n'a pas fourni la preuve qu'elle aurait fait mieux, ou différemment.

C'est bien là que le bât blesse.

On a observé des changements si dérisoires, durant cette alternance, que la «jeune» minorité ne saurait rien proposer de réellement nouveau qui ne soit farfelu ou utopique. Elle ne s'y risque d'ailleurs pas: ses années de pouvoir sont trop proches pour que la comparaison ne soit pas évidente. Mais sans doute aussi tout simplement parce que les temps ne se prêtent plus aux promesses creuses propres aux périodes d'euphorie.

Quant à la gauche, qui a voulu prendre la direction des opérations, il ne lui reste qu'à assumer. Oserait-elle tenir ses discours d'avant 1989 — ceux de son opposition triomphante — qu'elle se ridiculiserait. Au vu de la gestion résolument pragmatique menée depuis...

On ne saurait dès lors s'étonner de la parenté des programmes et du manque de réelle contradiction entre les candidats en lice au cours de ces dernières semaines. Du «tout est possible», on est passé au «faisons au mieux», avec les personnalités et les moyens disponibles.

Marlyse Cuagnier

ÉLECTIONS COMMUNALES

L'élection au Conseil communal et le premier tour pour la Municipalité auront lieu le 31 octobre. Pour être élus au premier tour, les candidats à la Municipalité doivent obtenir la majorité absolue des suffrages.

L'élection du syndic — ou, bien sûr, de la syndique — a lieu ensuite; ne peuvent être candidat-e-s que les personnes élues à la Municipalité.

A la Municipalité, socialistes et écologistes font liste commune avec leurs quatre sortants; Les radicaux présentent trois candidats (dont un sortant) et les libéraux deux (un sortant).

•••

laires, tout en imposant sa sensibilité sur des sujets de plus grande portée.

Si cette répartition des dicastères s'est faite à la satisfaction de Jean-Jacques Schilt, qui se voyait mal quitter la direction des Ecoles, et de Pierre Tillmans, qui ne pouvait s'imaginer ailleurs qu'à la Sécurité sociale, elle n'a pas convaincu grand monde. Pour Maurice Meylan, «*Yvette Jaggi a rêvé d'un certain unanimisme autour d'elle et d'une réconciliation après une fin de législature difficile. Je peux la comprendre, mais il y a eu une erreur politique. Et ce d'autant plus que les Travaux étaient à prendre puisque je ne me représentais pas.*». Contrôler la direction de Police aurait impliqué d'en évincer le radical Lienhard, ce à quoi la majorité n'a pas voulu se résoudre. Olivier Chevallaz regrette lui aussi que la majorité n'ait pas eu «*le courage d'assumer au moins les Travaux*». Mais moins qu'à satisfaire la soudaine modestie de la droite, le contrôle de ces deux dicastères aurait permis aux socialistes d'intervenir directement sur les dossiers qu'ils se doivent de contrôler. A tel point d'ailleurs que Jean-Jacques Schilt est apparu durant ces quatre ans comme le «vice-directeur» des Travaux. Les socialistes y auraient aussi été en contact plus direct avec les contestataires de la précédente législature qui se regroupaient essentiellement sur des questions d'urbanisme.

Pierre Imhof

MÉDIAS

Il a fallu le déplacement à Genève des Chambres pour que l'ancienne vedette de la télévision alémanique Werner Wetterli, conseiller national zurichois UDC, s'aperçoive qu'on ne peut pas capter à Genève les émissions de la radio alémanique. Il ne s'était jamais demandé si les Romands de Zurich pouvaient écouter «leur» radio.

La chaîne américaine NBC et le Crédit Lyonnais ont acquis la majorité du capital de la chaîne anglophone *Super Channel*, qui était en mains italiennes.

Le *Schweizer Lexikon* est complet. Six volumes ont paru en allemand; on y trouve *Domaine public*.

En plus de l'hebdomadaire *Dreiland Zeitung*, la région des trois frontières a un autre périodique bilingue français-allemand, *Regio Echo*, édité à Mulhouse.

Un des chefs de service Télécom-PTT a reçu 40 000 francs pour avoir proposé des modifications dans certains programmes informatiques fournis par le privé. Il a ainsi fait économiser des millions à son entreprise.